



RESUME DES MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2012



REGLEMENT DE CLASSEMENT

1. Actuellement, les joueurs qui atteignent le tableau final d'un tournoi ATP se voient comptabiliser un tournoi même s'ils n'ont pas obtenu de points ATP dans ce tournoi. Dès maintenant, seuls les tournois où ils obtiennent des points pour le classement sont comptabilisés. En Dames, c'était déjà d'application vu que c'est mentionné ainsi sur le site WTA.
2. Tous les points bonus pour les tournois internationaux sont supprimés. Bonus uniquement pour les tournois belges, les interclubs en Belgique et les Championnats de Belgique.
3. Le tour final national du Critérium catégorie Messieurs 35 et Messieurs 45 n'est pas comptabilisé comme un tournoi. La valeur A de cette catégorie détermine le nombre de points avant division.
4. Les Messieurs 35 et les Messieurs 45 des Championnats vétérans sont calculés de la même façon que le tour final national du Critérium catégorie Messieurs 35 et 45, c'est-à-dire que cette compétition n'est pas comptabilisée comme tournoi et que la valeur A de cette catégorie détermine le nombre de points avant division.
5. Classement de double
La méthode de calcul du classement de double va être revue.
6. Table d'équivalence
La table d'équivalence avec le Luxembourg (cf. table d'équivalence de l'I.T.F.) est ajoutée et la table d'équivalence avec la France est adaptée (pour les jeunes jusque 14 ans, les classements se valent).

REGLES APPLICABLES A TOUTES LES COMPETITIONS

1. Article 1
Inscriptions par écrit et par voie électronique via tournoi.org.
2. Article 4
Participation limitée à 2 tournois et 4 catégories par "semaine tournoi".
3. Article 4
Remplacer :
La participation simultanée à deux tournois pendant la même "semaine tournoi" est autorisée. Toutefois, un joueur inscrit en Belgique ou à l'étranger dans un tournoi A.T.P., W.T.A., I.T.F. ou Tennis Europe et qualifié directement dans le tableau final, ne peut s'inscrire la même semaine à un autre tournoi en Belgique à moins qu'il soit libéré par l'I.T.F. ou le superviseur I.T.F.
Si un joueur n'est pas libéré par l'I.T.F. ou le superviseur I.T.F., il doit scratcher dans l'autre tournoi auquel il est inscrit (w.o. excusé, pas de sanction).
Le directeur du tournoi peut cependant refuser la double inscription.
Par :
La participation simultanée à deux tournois pendant la même "semaine tournoi" est autorisée.
Parmi ces deux tournois, maximum un seul peut appartenir au Circuit ATP, WTA, ITF ou Tennis Europe.

REGLEMENT INTERCLUBS

1. Le règlement interclubs est remis en pages pour plus de clarté et les doublons sont supprimés.
2. Il n'y a plus de joueurs de base en division I régionale.
3. Généralités
 - Tenue vestimentaire : Cette tenue doit être conforme aux règles concernant la publicité. Néanmoins, un troisième logo de 25 cm² (soit sur la manche, soit sur la poitrine) est admis. En outre, une mention de 210 cm² avec uniquement le nom officiel du club est admise dans le dos.
 - Participer à une rencontre signifie être inscrit sur une feuille de résultats (et pas sur le formulaire de composition d'équipe).

4. Article 6 Arbitrage

Ajouter :

Les clubs qui ne mettent pas de responsable interclubs à disposition (pour pourvoir à la désignation d'un responsable interclubs neutre) sont pénalisés d'une amende de 75 €. Les juges-arbitres doivent être communiqués pour le 1^{er} août.

Si le responsable interclubs mis à disposition refuse une désignation, le club est également sanctionné d'une amende de 75 €.

5. Article 7.2 Assimilation des joueurs non classés

Remplacer :

Le club doit attribuer, conformément au règlement ad hoc, un classement à tous les joueurs belges ou étrangers non classés en Belgique.

En ce qui concerne le classement des joueurs de nationalité étrangère, le club doit communiquer le classement octroyé par la fédération étrangère. Si ce classement est supérieur au classement belge, ce dernier doit être modifié suivant la table de correspondance.

Pour les joueurs non classés et pour les joueurs des fédérations avec lesquelles il n'existe pas de table de correspondance, si le classement proposé par le club ne reflète pas la valeur du joueur (surclassement ou sous-classement), les sanctions suivantes sont prises vis-à-vis du club :

Perte sur un score de forfait de la rencontre (ou des rencontres) à laquelle (auxquelles) ce joueur a participé.

Amende de 50 euros par joueur et par rencontre à laquelle ce(s) joueur(s) a (ont) participé.

Par :

Le club doit proposer, conformément au règlement de classement, un classement à la fédération pour tous les joueurs qui ne sont pas officiellement classés par la FRBT.

Pour les joueurs de nationalité étrangère, le club doit communiquer la nationalité et le classement attribué par la fédération étrangère.

Si ce classement est supérieur au classement belge, ce dernier doit être modifié conformément à la table d'équivalence.

S'il n'existe pas de table d'équivalence, le club doit proposer un classement.

Si le classement attribué par la fédération étrangère ne reflète plus la valeur réelle du joueur, le club doit proposer un classement.

Si le classement proposé par le club ne reflète pas la valeur réelle du joueur (sur-classement ou sous-classement), les sanctions suivantes seront prises vis-à-vis du club :

- Perte sur un score de forfait de la rencontre à laquelle ce joueur a participé.
- Amende de 50 euros par joueur et par rencontre à laquelle il a participé.

6. Article 8 Transfert

A partir de 2012, ne devront demander leur transfert que les joueurs ayant participé à une rencontre (et non "inscrits sur la liste d'engagement d'un club").

7. Article 16 - 1 Qualification en divisions nationales - 1^o Catégories Messieurs et Dames - b) Composition des divisions - division I Messieurs/Dames + article 40 Règles particulières pour la division I nationale Messieurs et Dames :

Division I nationale Messieurs et Dames : nouvelle formule pour 2012 :

A partir de 2012, il y aura 2 poules de 5.

S'il n'y a que 9 équipes, 1 seule équipe descendra, ce qui signifie que les derniers de chaque poule devront jouer une rencontre l'un contre l'autre pour déterminer qui descend. S'il n'y a que 8 équipes, il n'y a pas de descendant.

Formule des rencontres : rencontres de poules en mai/juin et tour final croisé entre les 1ers et 2èmes de chaque poule en septembre.

Les rencontres de poules seront jouées en mai (29/4, 6/5, 13/5, 20/5 et 27/5) en Messieurs et en juin (2/6, 9/6, 16/6, 23/6 et 30/6) en Dames. Le tour final sera joué en septembre.

Demi-finales : le week-end du 1er (Dames) et 2 septembre (Messieurs)

Finale : le week-end du 8 (Dames) et 9 septembre (Messieurs)

Les rencontres (tant de poules que du tour final) doivent être jouées le jour prévu et ne peuvent pas être reportées.

Ajouts possibles jusqu'au 15 juillet (et non plus jusqu'au 31 juillet). Les joueurs ajoutés ne peuvent être alignés qu'en division I.

Les rencontres Messieurs se joueront sur 2 terrains (et non plus 3). Possibilité de jouer sur 3 terrains à condition de l'annoncer avant.

Les rencontres en Messieurs se joueront dans l'ordre 6, 5, 4, 3, 2, 1 et en Dames, dans l'ordre 4, 3, 2, 1.

La date limite pour renoncer à la division I nationale est fixée au **31 décembre**.

8. Article 16 - 1 Qualification en divisions nationales - 1^o Catégories Messieurs et Dames - b) Composition des divisions - division IV Messieurs/III Dames

Supprimer : Les dix équipes qui ont participé au tour final interrégions de la division I régionale (5 équipes AFT et 5 équipes VTV). Si une équipe refuse de monter :

Elle ne peut plus participer à la division I régionale l'année suivante

Elle est remplacée en division IV nationale par une équipe désignée par le comité régional.

Les quatre équipes demi-finalistes issues d'un tableau formé avec les équipes de division I (régionale) désignées par les régions. + la note

Les deux équipes quart de finalistes issues du même tableau (équipes de division I désignées par les régions) ayant aligné en moyenne le plus de points lors de toutes les rencontres (poule et tour final).

+ l'alinéa "Pour remplacer une ou plusieurs équipes qui renoncent à la compétition ..."

Motivation : cette proposition est liée à la fixation d'un maximum de points pour la division I régionale.

En 2012 :

- ceux qui ont mérité de monter (barrages 2011), mais n'ont pas les points minimum pour jouer en nationale peuvent jouer en nationale.
- ceux qui ne veulent pas monter peuvent jouer en division I régionale.

9. Article 16 - 1 Qualification en divisions nationales - 1^o Catégories Messieurs et Dames - e) Descente

Ajouter : "Dans toutes les divisions, **excepté la première et la dernière division nationale**, les équipes classées cinquième et sixième de chaque poule descendent l'année suivante dans la division inférieure.

Motivation : cette proposition est liée à la fixation d'un maximum de points pour la division I régionale.

10. Fixation d'un nombre de points minimum pour jouer en division IV nationales Messieurs : 525 points
11. Fixation d'un nombre de points minimum pour jouer en division III nationales Dames : 345 points
12. Article 16 - c) Répartition des équipes
Adaptation du nombre de descendants.

Catégorie	Division	Nombre d'équipes	Nombre d'équipes au tour final	Montants	Descendants
Messieurs	I	2 x 5	4	0	2
Messieurs	II	2 x 6	4	2	4
Messieurs	III	4 x 6	8	4	8
Messieurs	IV	2 x 6	16	8	0
Dames	I	2 x 5	4	0	2
Dames	II	2 x 6	4	2	4
Dames	III	2 x 6	12	4	0

13. Article 17 - 2. Qualification en divisions régionales

Supprimer : Toutefois, en division I régionale Messieurs/Dames, le système "montée" est d'application, en suivant la règle définie à l'article 16.

Motivation : cette proposition est liée à la fixation d'un maximum de points pour la division I régionale.

14. Article 17

Ajout d'une catégorie Messieurs 70 (formule : 4 simples et 2 doubles)

15. Article 23 6. Formalités à remplir avant la rencontre, 1°

Un formulaire type sera proposé pour la communication des informations dont question à cet article, à savoir :

"Le délégué interclubs du club visité doit se mettre en rapport, par écrit, avec le délégué interclubs du club visiteur, au minimum quarante-huit heures avant la rencontre. Il spécifie notamment le revêtement des courts prévus pour la rencontre, l'informe de la marque et du type de balles et envoie si possible un plan d'accès".

16. Article 24

Présentation d'un document officiel prouvant l'identité (et non plus de la carte d'identité ou d'un document officiel (passeport ou permis de conduire)).

17. Articles 38 et 39 : mettre le paragraphe "En AFT, égalité de victoire = égalité de points" au début de l'article plutôt qu'à la fin

18. Article 42 - 7

Si une équipe aligne un ou plusieurs joueurs non qualifiés pour absence de certificat médical, la sanction suivante est appliquée :

- Amende de 50 euros par certificat manquant et par rencontre

La perte de la rencontre par forfait est supprimée.

REGLEMENT INTERCLUBS JEUNES

1. A) Catégories - 2) Divisions : minima et maxima des points

	F + G -16 ans	F + G -14 ans	F -12 ans	G -12 ans	F 10 ans	G 10 ans	F - 9 ans	G - 9 ans
Ligue	/	Min 100	Min 50	Min 50	Min 15	Min 20	/	Min 15
Rég 1	50-95	50-95	20-45	25-45	Max 15	Max 15	Max15	Max 15
Rég 2	25-45	25-45	Max 15	Max 20	/	/	/	/
Rég 3	Max 20	Max 20	/	/	/	/	/	/
Accueil MID			Max 15 Balles MID	Max 15 Balles MID				

NB :

- ✓ Les -10 ans C30.5 et N.C. peuvent aussi jouer en -12 ans division Accueil MID.
- ✓ Les -10 ans C30.4 et plus hauts classés peuvent aussi jouer en -12 ans.

REGLEMENT DU BELGIAN CIRCUIT

1. Article 14 : Les passeports sont attribués suivant la règle établie par chaque critérium. Ces passeports ne sont valables que dans la région qui les a attribués.
2. Article 19, avant-dernier paragraphe : supprimer "Un joueur blessé ou malade pendant plus d'une semaine n'est pénalisé que pour la première semaine à laquelle il ne peut participer".

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

1. Article 17

Inscriptions par écrit ou par voie électronique via tournoi.org.

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS AFT

1. Article 3 - N.B.

Les catégories des Championnats AFT sont les mêmes que les catégories Critérium et une catégorie I bis de B-15 à B0 est ajoutée.

Les catégories des Championnats AFT pour 2012 sont donc les suivantes :

I : A à B0

I bis : B-15 à B0

II : B+2/6 à C15.5

III : C30 à C30.3

IV : C30.4 à N.C.

2. Article 7

Inscriptions par voie électronique via tournoi.org.

REGLES APPLICABLES A TOUS LES TOURNOIS AFT ADULTES

1. Droits d'inscriptions en tournois

Le prix de l'inscription du premier et/ou du deuxième tour est à payer même si le joueur déclare WO.

Si l'inscription n'est pas payée à l'organisateur du tournoi pendant la période du tournoi, le joueur doit s'acquitter du montant de l'inscription à sa région avec une majoration pour frais administratif de 3 €.

Le joueur est interdit de toute inscription à un autre tournoi tant qu'il n'a pas régularisé sa situation financière.

Au 1^{er} avril de chaque année, les joueurs toujours en dette de paiement des tournois de la saison précédente (15 octobre) sont suspendus d'interclubs jusqu'à ce qu'ils régularisent leur situation.

REGLES APPLICABLES A TOUTES LES COMPETITIONS JEUNES

1. Droits d'inscriptions

Par tournoi : à payer à chaque club organisateur qui en fixe les modalités avec un maximum de 8 € pour les tournois d'été.

REGLES APPLICABLES A TOUS LES TOURNOIS AFT JEUNES

1. Catégories

	Catégories	Terrain	Balle	Règlement
FILLES - 9 ans mixité pour les filles selon règles 2011	1 seule catégorie Open FACULTATIF : avec un tableau officiel '2 ^{ème} chance' pour les battus au 1 ^{er} match	18 m	Molle	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 4 avec tie-break à 3/3
GARCONS - 9 ans	2 catégories : - Open FACULTATIF : avec un tableau officiel '2 ^{ème} chance' pour les battus au 1 ^{er} match - C30.5 à N.C. FACULTATIF : avec un tableau officiel '2 ^{ème} chance' pour les battus au 1 ^{er} match	18 m	Molle	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 4 avec tie-break à 3/3
FILLES 10 ans mixité pour les filles selon règles 2011	1 seule catégorie Open FACULTATIF : avec un tableau officiel '2 ^{ème} chance' pour les battus au 1 ^{er} match	24 m	MID	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 4 avec tie-break à 3/3
GARCONS 10 ans	1 seule catégorie Open FACULTATIF : avec un tableau officiel '2 ^{ème} chance' pour les battus au 1 ^{er} match	24 m	MID	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 4 avec tie-break à 3/3
- 12 ans Pas de mixité	2 catégories : Open FACULTATIF : avec un tableau officiel '2 ^{ème} chance' pour les battus au 1 ^{er} match du tableau qualif	24 m	Normale	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 6 avec tie-break à 6/6

	Catégories	Terrain	Balle	Règlement
	Accueil MID : C30.5 à N.C.	24 m	MID	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 6 avec tie-break à 6/6 Tableau unique
- 14 ans Pas de mixité	2 catégories : - Open - C30.5 à N.C.	24 m	Normale	2 sets gagnants, 1 ^{er} à 6 avec tie-break à 6/6

Systeme de passerelles :

- ✓ Les - 9 ans ne peuvent pas s'inscrire dans les autres catégories (idem à 2011).
- ✓ Les -10 ans C30.5 et N.C. peuvent s'inscrire en -12 ans catégorie Accueil MID s'ils s'inscrivent dans leur catégorie.
- ✓ Les -10 ans C30.4 et + peuvent s'inscrire en -12 ans Open sans devoir s'inscrire dans leur catégorie.
- ✓ Les -12 ans peuvent s'inscrire aussi en -14 ans s'ils s'inscrivent dans leur catégorie.
- ✓ Les -12 ans C30.5 et N.C. peuvent s'inscrire librement dans la catégorie Accueil MID ou dans la catégorie Open.

Nouveautés :

- ✓ Les -12 ans ne peuvent pas jouer en adultes sauf les classés minimum C30.2.
- ✓ Les -10 ans et - 9 ans ne peuvent pas jouer en adultes.
- ✓ Circuit été 12 m sur base identique à celui d'hiver : création et l'appeler circuit 'Collot' en été comme hiver.

REGLEMENT DU CIRCUIT DE L'ESPERANCE

1. Au tout début du règlement, ajouter une puce : Rappel : les jeunes filles - de 9 ans et - de 10 ans peuvent jouer dans la catégorie des 'garçons' à condition de s'inscrire dans leur catégorie 'jeunes filles'.
2. Tournois
Ajouter une troisième sous-puce sous la troisième puce : En cas de transfert d'un jeune d'une région à une autre, le joueur prendra tous les points pris dans son ancienne et dans sa nouvelle région d'appartenance + les points du meilleur résultat obtenu dans un tournoi d'une des deux autres régions à condition d'être arrivé au moins en demi-finale.
3. Attribution des points - Lors du tour final régional - NB
Ajouter une puce : Les jeunes filles comptabilisent des points dans leurs catégories 'filles', mais également dans les catégories 'garçons' afin qu'elles soient présentes dans le classement pour l'établissement des têtes de série. Elles ne se qualifient cependant pour le tour final régional et francophone que dans leurs catégories 'filles'.
4. Gestion administrative - Tours finaux régionaux
Ajouter une puce à la fin : Chaque commission régionale d'arbitrage désigne un juge-arbitre et des arbitres et prend en charge leurs défraiements.
5. Gestion administrative - Tour final francophone
Ajouter une puce après la première : La commission francophone d'arbitrage désigne un juge-arbitre et des arbitres et prend en charge leurs défraiements.

REGLEMENT DU CIRCUIT 12 M HIVER

1. 2. Inscriptions - 1^{ère} puce
Ajouter : ou par écrit ou par téléphone auprès du responsable de l'étape

2. 2. Inscriptions

Ajouter une puce : Il n'est pas nécessaire d'être affilié pour participer.

3. 6. Tableaux - Compétition par poule avec un tableau final et un tableau de consolation - Les poules - 2^{ème} puce

Supprimer : Seul le responsable de la rencontre a connaissance de ce classement qui lui est communiqué par le coordinateur ou le responsable régional du circuit.

4. 8. Classement - Par tournoi - 1^{ère} puce

Ajouter : Les battus du premier tour du tableau final ne prennent que les points obtenus dans le tableau de consolation.

5. 8. Classement - Par tournoi

Ajouter une puce après la 2^{ème} : Les joueurs prennent les points à condition d'avoir joué au moins un match dans le tableau final.

6. 8. Classement - Par tournoi - dernière puce

Remplacer "Le classement n'est pas publié." par "Le 'classement individuel' et le 'challenge clubs' sont publiés sur le site « Kinder »".

7. 8. Classement - Tour final - 1^{ère} puce

Remplacer par : A l'issue des tournois, un tour final est organisé dans chaque région, dans un club désigné, pour les 16 premiers du classement, garçons et filles confondus, à condition d'avoir pris des points dans minimum 3 tournois

8. 11. Challenge clubs - 1^{ère} puce "A l'issue de chaque étape"

Ajouter les 2 puces suivantes :

- Chaque joueur reçoit pour sa participation au tournoi, 2 points, qui sont additionnés aux points pris dans le tableau final ou de consolation et comptabilisés pour le challenge 'clubs' uniquement.
- En cas de transfert, un enfant comptabilise ses points pour son ancien club jusqu'au 15 janvier et pour son nouveau club à partir du 16 janvier.

9. 11. Challenge clubs - 2^{ème} puce

Remplacer par : Les 2 premiers clubs qui ont obtenu le plus de points à l'issue de toutes les étapes d'une même région sont récompensés par l'AFT.